

*Lausanne, le 13 janvier 2017*

## **LJar : Faut-il vraiment favoriser l'accès aux jeux d'argent online illégaux? Confusion au Parlement**

**La commission des affaires juridiques du Conseil National (CAJ-N) a décidé d'ouvrir tout grand les vannes sur le marché des jeux d'argent en ligne et de laisser les opérateurs étrangers opérer sur le marché suisse. Cette décision désastreuse aurait deux conséquences : affaiblir dangereusement le niveau de protection face aux jeux en ligne et abaisser significativement l'argent reversé à l'utilité publique par les sociétés de loteries. L'incompréhension est totale.**

Dans une décision d'une rare inconséquence, la CAJ-N décide de laisser les opérateurs étrangers déferler sur le marché des jeux en ligne, au détriment des acteurs suisses. Les conséquences risquent d'être dramatiques. Le niveau de protection des joueurs va significativement baisser car les acteurs étrangers ne pourront être surveillés efficacement. Par ailleurs, les revenus pour les communautés vont également plonger. En effet, les sociétés de loteries et de paris en ligne en Suisse sont publiques et reversent leurs bénéfices à des milliers d'associations, ce qui ne sera bien évidemment pas le cas avec ces gros opérateurs privés étrangers, dont les profits vont dans la poche de leurs actionnaires. La commission a aussi refusé les mesures de protection proposées, soit une taxe pour la prévention et une commission indépendante.

La Suisse a aujourd'hui un modèle de régulation des jeux qui surveille les opérateurs par deux autorités de surveillance, la Commission Fédérale des Maisons de Jeux et la Commission des Loteries. Avec le monopole de deux sociétés de loteries, ainsi que le système de concession attribuée aux casinos suisses, il est possible de garantir un minimum de protection (surveillance des jeux) et de garder une majorité des revenus du jeu pour l'utilité publique en Suisse. La CAJ-N a cependant décidé qu'il ne fallait pas bloquer l'accès aux sites étrangers de jeux en ligne, sans alternatives claires pour les réglementer. Il s'agit d'une ouverture inconséquente du marché des jeux en ligne, alors même qu'il est connu pour être plus dangereux que le marché des jeux terrestres.

Pourquoi faire d'avantage confiance aux magnats des jeux internationaux, comme Donald Trump ou Sheldon Adelson, et non à des structures publiques qui redistribuent leurs bénéfices à la communauté ? Pourquoi retirer des moyens aux Cantons et aux associations ? Et pourquoi ne pas entrer en matière sur les améliorations possibles de la protection des joueurs, proposées par les spécialistes ? Les professionnels romands des addictions ne comprennent pas ces décisions.

Contact:

Jean-Félix Savary, GREA, 079 345 73 19